

Cher-e collègue,

Le 8 décembre prochain, nous allons toutes et tous élire nos représentant-es au Comité Social Territorial (CST).

Le CST est l'instance qui traite des questions d'organisation du travail: égalité professionnelle femmes/hommes, plan de formation, lignes directrices de gestion, prévention des risques professionnels, temps de travail, santé au travail, fonctionnement et organisation des services, critères d'appréciation de la valeur professionnelle...

autant de sujets déterminants pour nos carrières! Nous sommes donc toutes et tous concerné-es car c'est le lieu d'information, de concertation et de négociation pour tou-tes les agent-es titulaires et contractuel-les.

Le rôle du CST est d'autant plus important qu'une Formation Spécialisée lui est désormais adjointe pour les questions d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail qui relevaient jusqu'à présent du CHSCT.

LA FSU TERRITORIALE



la défense de toutes et tous

Au quotidien, la FSU agit pour la défense du pouvoir d'achat, l'amélioration des conditions de travail, l'égalité professionnelle femmes/ hommes, la reconnaissance des qualifications.

Elle lutte contre les emplois précaires, contre la souffrance au travail et pour la réduction du temps de travail.

La FSU se bat aussi pour les créations d'emplois statutaires, la revalorisation des salaires et des primes.

Elle revendique la reconnaissance des COS ou CASC par la mise en place d'un statut et de moyens à hauteur de 3% de la masse salariale, une protection sociale de haut niveau avec la prise en charge de la mutuelle santé et prévoyance par les employeurs.

Les agent-es publics sont de plus en plus confronté-és à une dégradation des collectifs de travail et de leur état de santé. La FSU lutte et agit contre toutes les formes de management qui engendrent stress, tension et harcèlement.

Pour tous ces sujets et bien d'autres, les militant-es de la FSU Territoriale sont proches de vos préoccupations.

Vos élu-es FSU sont indépendantes des pouvoirs politiques et font preuve d'efficacité et de ténacité face à nos employeurs.





Voter FSU, pour être reconnu-es dans son travail. Avec la FSU, vous avez la garantie d'une organisation syndicale et d'élu-es du personnel qui sauront faire reconnaître vos compétences et votre qualification, dénonceront les remises en cause du service public et défendront vos conditions de travail.

Voter FSU, c'est être ensemble pour être plus fort-es. La FSU fait régulièrement la démonstration de sa force de revendication, de négociation mais aussi d'action à chaque fois que cela est nécessaire. Son indépendance et sa détermination, les actions de ses militant-es, le soutien et la participation des agent-es ont permis des avancées significatives aussi bien en matière de défense individuelle que sur les dossiers collectifs : formation, déroulement de carrière, conditions de travail, organisation des services...

Notre syndicalisme a fait ses preuves. C'est un syndicalisme de terrain, proche des agentes dans tous les services. Nous revendiquons les moyens nécessaires pour exercer nos missions et assurer un service public de qualité. Nous exigeons le respect de l'environnement dans les politiques publiques. Nous continuons de combattre la dégradation des conditions de travail et d'emploi. Nous nous attaquons aux injustices et aux disparités qui perdurent. Nous faisons appliquer les droits collectifs et individuels des agent-es qui doivent être respectés. Des droits nouveaux restent à conquérir, nous voulons mener ces luttes avec vous.

votez, pour vos collègues de la FSU territoriale

- DÉFENDRE VOS STATUTS ET VOS MÉTIERS
- DÉFENDRE ET AMÉLIORER VOS DROITS
- **UN SYNDICALISME DE REVENDICATIONS ET DE RÉSULTATS**
- DÉVELOPPER ET DÉFENDRE NOS SERVICES PUBLICS

uni-es plus fort-es

ATTENTION:
ceci n'est pas un
bulletin de vote FSU.
bulletin de fait par liste
Le vote se fait par
entière, sans rayer
ni ajouter de nom.

Les services publics sont essentiels pour la cohésion sociale. L'égalité d'accès aux services publics et l'égalité de traitement des usager-es constituent un enjeu de société. C'est pourquoi nous considérons que les services publics ne sont pas de simples prestataires de service qui doivent obéir à des règles de rentabilité. La santé, l'emploi, l'éducation, la culture, le sport, la justice, la gestion de l'eau, les transports et l'énergie, le droit à un environnement sain sont des biens communs auxquels tou-tes les citoyen-nes doivent avoir un égal accès, où que nous vivions et travaillions.

Les services publics doivent donc être pérennes. L'indépendance de leur gestion est garantie par le statut des personnels et leur droit à la carrière.

Avec les personnels, les élus-es de la FSU Territoriale défendent, améliorent et s'engagent à démocratiser les services publics: notre bien commun!

Nombre d'entre-vous, on fait appelle à nos services pour défendre vos intérêts collectifs et individuels. C'est pourquoi, vous nous avez sollicité.es pour présenter une liste au Comité Social Territorial Commun de nos collectivités. D'autant, que les quatre années à venir, vont être marquées par beaucoup d'accord collectif par exemple, sur le télétravail, la prévoyance, la mutuelle,...liés à la loi de transformation destruction de la Fonction Publique du 06 août 2019. La dernière loi de décentralisation (dite 3DS) n'est pas encore appliquée que déjà l'association des Maires de France réclame une nouvelle phase de décentralisation, alors même que nous constatons depuis des décennies des dégradations de nos conditions de travail, de plus en plus de précarisation de nos missions voire de privatisations.





Youri Hayer, Kevin Fandard, Lydie Orlikowski, Marie-José Khich, Jacqueline Azéronde, Alexandra Crapoulet, Thierry Montois, Sylvie Lecoutre, Stéphanie Lancien, Aurélien Bouquet.







